

Contrôle continu

« Personne ne contrôle la politique, elle contrôle tout le monde. »

(Ibrahima Chérif)

Parmi les sujets de mécontentement qui, pour paraphraser la formule fameuse de Rochefort, s'ajoutent aux quelques soixante-cinq millions de sujets du roitelet Macron, figure en bonne place la dernière réforme du baccalauréat. Un vieil observateur comme le Témoin gaulois ne s'étonne pas de constater que, comme toute réforme, bonne ou mauvaise, elle est fort mal accueillie par notre vieux peuple profondément conservateur : le ministre Blanquer a eu beau jeu, dans un récent débat avec le pédagogue Meyrieu, de lui rappeler que ses propres initiatives n'ont pas reçu au temps de Claude Allègre un meilleur accueil que les siennes aujourd'hui. Bien que les questions d'éducation qui m'ont tant occupé aient cessé de me passionner, je me permets de dire ce que fut la place du contrôle dans ma pratique et quelle leçon j'en ai tiré.

À mes débuts (1962-1966), les choses étaient claires : la lourde et vénérable machine du baccalauréat sanctionnait les études secondaires, dans les lycées techniques où j'enseignais comme dans l'enseignement général. Nous n'étions qu'environ 30 000 nouveaux bacheliers par an au début des années 1950, soit 6% d'une génération. Entre 1962 et 1966, on passa de 66 225 à 105 839 nouveaux bacheliers par an et le taux de réussite de 62,1% à 49,8%. En 2019, le taux de réussite avoisinait 90% et près de 80% de cette génération est bachelière. Mon directeur, le bon M. Santurette, criait qu'on bradait le diplôme. Pour lui, le pays n'avait qu'une petite réserve de gens assez intelligents pour le mériter, et cette réserve correspondait naturellement à la tranche supérieure

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX

de la société, c'est-à-dire aux plus riches. Descendre au-dessous d'un certain revenu moyen, c'était « abaisser le niveau ». Cette vision des choses a la vie dure, et se traduit depuis peu par les algorithmes (tenus secrets en toute illégalité) qu'utilisent les universités pour recruter leurs étudiants. Ils sont si efficaces qu'ils éliminent les bacheliers issus de l'enseignement professionnel. Bourgeois, dormez tranquilles, vos privilèges sont bien gardés ! La préparation au bac était accompagnée d'une multitude de contrôles qui pesaient plus ou moins lourd dans la charge de travail des enseignants selon leur spécialité. Pour mon compte, quand je me fus affranchi de l'enseignement de l'histoire et de la géographie et des petites classes (troisièmes et quatrièmes qui m'échurent à mon arrivée à Bourges, la séparation entre collège et lycée n'existant pas alors), je passai de longues soirées, les jours « libres » et les fameuses vacances à préparer mes cours et surtout à corriger plus de cent dissertations par semaine car les classes techniques (40 élèves en moyenne) avaient peu d'heures de français, et le rythme exigé était d'une dissertation par quinzaine, à quoi il fallait ajouter la correction, pour chaque explication, de quelques préparations d'élèves. Chaque trimestre, l'une de ces dissertations était la « composition » dont la note figurait dans le livret présenté au jury du bac. C'était, comme on a dit plus tard, un « devoir sur table », ce qui suppose que nos jeunes, quand ils n'écrivent pas en classe, se vautrent pour écrire sur le carrelage, le plancher, la moquette ou le tapis de leur domicile ! Ayant bientôt quitté cette filière, j'ai été fort surpris de constater que mes petits-enfants écrivaient peu et ne faisaient guère plus de trois dissertations par an, et ne saurais dire s'ils maîtrisent mieux ou plus mal l'écrit que leurs devanciers. Toutefois, il me semble que la rigueur cartésienne et le style superbe de nos anciens historiens laissent de plus en plus la place à un style moins brillant, aux

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX

redites et au désordre des productions américaines. En tous cas, je n'ai entendu parler de contrôle continu des connaissances qu'au début des années 1970, quand je passai de l'école de photo et cinéma de la rue de Vaugirard (aujourd'hui École nationale supérieure Louis-Lumière) à l'ENNA comme « formateur », des futurs professeurs de l'enseignement professionnel.

En septembre 1974, le directeur de l'E.N.N.A. de Lille m'envoya à un séminaire du contrôle continu des connaissances¹ à Chambéry, opération pilotée par Alain Élie, issu de l'ENA et chargé de mission du Ministère, et l'Inspection Générale. Il s'agissait de supprimer les coûteux examens de l'enseignement professionnel et de rénover la pédagogie par une définition claire des objectifs pour les maîtres, mais aussi pour les élèves et leurs parents et un meilleur suivi des élèves. L'expérimentation du contrôle continu des connaissances disposait de moyens considérables à une époque où les caisses de l'État étaient bien pleines. Je saisis avec enthousiasme cette occasion de mieux connaître le système dans lequel j'étais engagé, sans me douter que cela me vaudrait de solides inimitiés au S.N.E.S. parmi ceux de nos camarades qui adhéraient au Parti Communiste et y étaient absolument opposés, d'autant que le Ministère espérait bien pouvoir étendre cette opération au sacro-saint baccalauréat. Mon cas fut sérieusement aggravé par le fait que j'acceptai sans hésitation l'offre qui m'y fut faite d'introduire la lecture de l'image dans notre enseignement. Nos staliniens ne me traitèrent pas de « vipère lubrique » mais de traître. Pour en revenir au contrôle continu lui-même, auquel je ne participai que de façon très marginale, nos collègues (professeurs d'ENNA, Inspecteurs et professeurs) s'efforcèrent de discerner dans chaque activité les savoir-faire qui étaient mis en jeu, et

1 Voir à ce sujet [*L'École : un monde clos*](#), pages 134 à 138

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX

établirent des « référentiels », tableaux de ces capacités que l'enseignant devait évaluer tout au long du travail des élèves. Ce système, très lourd, fut plus tard simplifié et j'en ai vu les retombées au collège quand mes petits-enfants y entrèrent beaucoup plus tard... Comme toujours à l'Éducation nationale, l'expérimentation ne fut pas conduite et évaluée scientifiquement, et l'on se trouva dans un système bâtard qui réduisit le rôle de l'examen, devenu ingérable du fait que presque toute une génération s'y présente. La grande innovation est en somme de donner aux anciennes compositions trimestrielles un rôle plus important dans l'attribution du bac qui subsiste pour quelques matières, le tout étant organisé à l'échelon académique et non plus national. Aucun des deux problèmes qu'il pose n'est résolu : le bachotage est renforcé, la pagaie provoquée par la méfiance vis-à-vis de l'échelon local et une organisation à peine décentralisée, jointes aux résistances qu'elle rencontre, en est renforcée. Ne ferait-on pas mieux de laisser l'évaluation des élèves aux enseignants, sous réserve de péréquations a posteriori pour éviter les distorsions et de certains recours ? De reconnaître que le bac n'est plus le premier grade de l'enseignement supérieur et de publier et contrôler les algorithmes d'admission concoctés par les universités ?

Comme enseignant, j'ai toujours attaché plus d'importance au savoir et à sa transmission qu'au contrôle. Peut-être parce que j'aime ce mot de John Lennon : *« Personne ne me contrôle. Je suis incontrôlable Le seul qui puisse me contrôler, c'est moi, et même parfois c'est à peine possible. »*

Lundi 10 Février 2020

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX